Fédération Sportive et Culturelle de France
COMITE REGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DAUPHINÉ SAVOIE VIVARAIS
20 rue de l'Etissey - 38300 - BOURGOIN JALLIEU
T +33 (0) 4 74 93 48 42 F +33(0) 4 74 93 48 42 fscf.dauphinesavoievivarais@orange.fr
DSV

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2023/2024

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL

I. *INSCRIPTION AU CONCOURS*

Le concours est ouvert aux :

- Poussins (deux dernières années).
- Jeunesses et Aînées (catégories 1, 2 et 3).
- Anciennes.

Niveau d'exigences

- 5ème étoile pour Benjamine, Minime et Cadette 1ère Année, 6ème étoile pour Cadette 2ème année, Junior et Senior en Catégorie 1.
- 5ème étoile pour toutes en Catégorie 2 ou Catégorie 3
- 4ème degré avec trois 5éme degré pour se présenter en cat.3 Poussins

ATTENTION

- ✓ ***Une gymnaste inscrite aux Coupes Fédérales est engagée dans la cat.1 pour la saison gymnique.***
- ✓ ***Voir les conditions d'engagement en catégorie 2 ou 3 dans le tableau page 2.***

Le nombre de gymnastes total que vous pouvez engager est défini par le nombre de juges que vous proposez, il doit correspondre aux critères exigés sur les feuilles d'engagement des juges. ***Une gymnaste ou plusieurs pourront être refusées en cas de critères de juges non respectés.***

II. *CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS*

Rappel des catégories :
Programme Fédéral: Aînées-Jeunesses Programme libre et Championnat Individuel.

Catégorie Fédérale : Honneur et Avenir

Programme Fédéral : Championnats Fédéraux Individuels.

Catégorie d'âge		
	Senior	2005 et avant
	Junior	2006-2007
	Cadette	2008-2009
	Minime	2010-2011
	Benjamine	2012-2013
	Poussine	2014-2015

Les Anciennes

Voir Programme Fédéral.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2023/2024

III. RÈGLEMENT TECHNIQUE

Programme Fédéral : Aînées-Jeunesses Programme libre et Championnat Individuel.
Code FIG 2022-2024.

a) Prévoir un ENCADREMENT licencié et en tenue réglementaire pour le passage sur les agrès.
b) Aucun engagement arrivé hors délai ne pourra être accepté.
c) Aucune gymnaste ne pourra être rajoutée après les engagements.
d) Aucun changement de catégorie ne sera accepté après les engagements.
e) En cas de désistement ou de non-participation, avertir le secrétariat de la commission technique régionale : fscf.dauphinesavoievivarais@orange.fr

Attention :

- Prévoir obligatoirement UNE CLÉ USB A par gymnaste POUR la musique du mouvement AU SOL.
- Pour faciliter l'organisation de la compétition il est recommandé d'envoyer les musiques nommées de la façon suivante : **Nom – Catégorie – Association** par courriel à l'adresse suivante : musiqueregindiv@gmail.com

Une pénalité de 1 point sera appliquée par le jury D (Code FIG 2022-2024 absence de musique).

IV. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Catégorie	Catégorie d'âges	Compétitions qualificatives	Points
Honneur	Senior, Junior, Cadette.	Championnat National 2022 Finales des Coupes 2023	46 pts
Avenir	Cadette, Minime, Benjamine.		44 pts
Catégorie 1	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	Niveau 5ème ou 6ème étoile Championnat National 2022 Qualification aux ½ Finales Coupes 2022 ou 2023	
Catégorie 2	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	Niveau 5ème étoile Non-participation aux Coupes 2023 Non qualification ½ Finales Coupes 2022 ou 2023.	
Catégorie 3	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	Niveau 5ème étoile Non-participation aux Coupes 2022 ou 2023	
	Poussins	Deux dernières années poussins. Au moins trois 5ème degrés poussin	

NIVEAU 5ème ou 6ème étoile

Veut dire que vous devez attester que la gymnaste a présenté la 5ème ou 6ème étoile selon les cas.
D'autre part pour rester sur une compétition d'une journée, la Commission Technique Régionale se réserve le droit de limiter en fonction des points obtenus, le nombre des inscrites aux étoiles non validées.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2023/2024

V. NORMES DES AGRÈS

- Voir Programme Fédéral : Aînées – Jeunesses Programme libre.
- Les Poussins suivent les normes des agrès des Benjamines 3

VI. HORAIRES

Il sera établi trois ou quatre horaires de passage en fonction des engagements.

Faites vos engagements avec sérieux pour éviter les désistements trop nombreux ET LES DÉCOURAGEMENTS de vos gymnastes

VII. CONTRÔLE DES POINTS

Venir contrôler les points au secrétariat dès la fin du concours, en cas d'erreur aucune rectification du palmarès ne sera prise en compte si le contrôle n'a pas été effectué.

VIII. RÉCOMPENSES

Seules les gymnastes présentes en tenue sur le praticable seront récompensées.

Les trois premières de chaque catégorie recevront un trophée.

IX. JUGES

a) Portez la tenue officielle.

b) Les juges présents sur le plateau doivent être recyclés.

c) La ou les personnes de l'association membres du Comité technique de la compétition peuvent être comptées dans le total des juges demandés (bien spécifier "Comité Technique" dans le formulaire d'engagement).

d) Nombre de juges nécessaires :

2 jurys à 4 juges par agrès soit 32 juges.

- 1 juge pour 5 gymnastes

Attention, tout changement de juges (non à l'identique) après les engagements ou absence de juge lors de la compétition se verra **pénaliser financièrement de 50€.**

Si vous manquez de juges qualifiés, n'hésitez pas à solliciter une autre association sinon vos gymnastes seront refusées en compétition.

X. REPAS DES JUGES ET COMITÉ TECHNIQUE

Suite aux absences de plus en plus nombreuses lors des repas des juges et du gaspillage qui en découle, veuillez remplir le questionnaire en fin du **Dossier B** précisant la présence de vos juges concernés aux repas du samedi.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2023/2024

XI. ENGAGEMENTS

Le **Dossier "B-Engagement Régional Individuel-2024"** qui concerne l'engagement des Gymnastes et des Juges est à remplir et à renvoyer par courriel au secrétariat de la commission technique Départementale fscf.dauphinesavoievivarais@orange.fr

Au plus tard le 22 Mars 2024

L'engagement définitif sera pris en compte à réception du règlement.

Règlement par chèque ou virement à l'ordre de "Territoire Dauphiné Savoie Vivarais".